

Objectifs	Donner aux stagiaires les connaissances indispensables à l'exercice de leurs nouvelles fonctions dans un service de sécurité incendie
Public	Les sous-officiers des Sapeurs-Pompiers titulaires du PRV2 qui désirent obtenir l'équivalence SSIAP3
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Titulaires du PRV 2, du Brevet de Prévention, de l'AP2 (attestation de prévention de niveau 2) ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile • Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
Durée	5 jours soit 34 heures
Date – Planning – Délai d'accessibilité	Sessions tout au long de l'année – planning disponible sur le site internet au semestre – Accessible en 1 journée
Modalité d'accès	Financement personnel – plan de formation entreprise- Fonds FNE – POE – AIF France Travail
Lieu	En centre
Coût	Nous consulter
Nb participants	1 à 12 participants

Programme Pédagogique

Séquence 1 : La sécurité incendie et les bâtiments (7 heures)

- Outils d'analyse

Séquence 2 : Gestion des risques (11 heures)

- Réalisation des travaux de sécurité
- Documents administratifs

Séquence 3 : Le management de l'équipe de sécurité (8 heures)

- Notions de droit du travail
- Notions de droit civil et pénal

Le budget du service sécurité (8 heures)

- Suivi budgétaire du service
- Fonction achat
- Fonction maintenance

Méthode pédagogique

Démonstrative, interrogative, de découverte et expérimentuelle

Moyens pédagogiques

Matériels : Salle de formation, ordinateur, vidéoprojecteur, livret pédagogique, matériel pédagogique imposé par l'arrêté du 02 mai 2005

Humains : 1 formateur

Modalités d'évaluation

Avant la formation :

- Tour de table et échange sur les pratiques et l'environnement

Après la formation :

- QCM quizzbox et pratique

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

N'hésitez pas à nous contacter. Nous analyserons avec vous la meilleure formule de formation adaptée à votre situation. Retrouvez plus d'informations sur l'accès à la formation pour les personnes en situation d'handicap sur le site de l'AGEFIPH - Référent PSH : Christine MEROUZE (02 33 23 19 91)

Numéro du document
AF-SSIAP-01.14-R

Indice
E

Statut
BPA

Date de la version
01/07/2025

Contacts

Administratif et Commercial : Maeva TYMEN

Mail : accueil@academydelaformation.com

Taux de réussite en 2024 : Ø%

Taux de satisfaction 2024 : Ø/5 – Ø%